



BAREME DES HONORAIRES AU 1er FEVRIER 2022

PRIX DE VENTE*	HONORAIRES TTC*
Jusqu'à 150 000 €	8 %
De 150 001 € à 300 000 €	6,5 %
De 300 001 € à 450 000 €	5,5 %
De 450 001 € à 700 000 €	5 %
De 700 001 € à 900 000 €	4,5 %
De 900 001 € à 1 200 000 €	4 %
Au delà de 1 200 001 €	3,5 %

*Les prix pourront être arrondis au millième d'euros

DOSSIER DESTINATION (10 - 15 PAGES) : OFFERT